



Licence Professionnelle MTCT

La gestion de l'eau et l'assainissement collectif ou non collectif – Module R23PL613

Modalités pratiques :

Public : Agents de maîtrise, techniciens, encadrants, responsables, référents ou gestionnaires des services techniques

Durée : 6 demi-journées (21 h)

Lieu : Université Rennes 2 – Campus Mazier – Saint-Brieuc

Contribution : 636 € par agent

Planning 2021-2022

Dates à déterminer.

Les modules se déroulent le matin ou l'après-midi selon les horaires suivants :

Le matin : de 9 h à 12 h 30 ♦ L'après-midi : de 13 h 30 à 17 h

Programme

Le contexte juridique et technique :

- Un secteur très normé : contexte, lois, réglementation, directives, grands principes (« pollueur-payeur », « L'eau paye l'eau », principe de participation, principe de précaution), orientations, pouvoirs de police et responsabilités, les aspects économiques (prix, économie, limitation).
- Les acteurs publics et institutionnels (communes, structures intercommunales, établissements publics, départements, régions, bassins, France, Union Européenne, organisations internationales), les acteurs privés (usagers, associations, professionnels, entreprises, partenaires, financeurs).
- Les outils : SIG, télégestion, maintenance, supervision.

La prise en compte et la protection du milieu naturel :

- Le contexte du bassin versant et les enjeux : eaux souterraines, eaux de surface, qualité des eaux brutes, normes, contexte réglementaire.
- Description des polluants : origines, normes, transferts.
- Mécanismes de transfert et temps de réponse.
- Actions préventives et correctives.
- Jeux des acteurs locaux et consultation.

L'eau potable :

- La production : réglementation, acteurs, origines des polluants, normes, étapes du process, traitement (fil eau, fil boue).
- La distribution : réglementation, contraintes particulières, défense incendie, étapes.
- L'exploitation d'un réseau.

La collecte et le traitement des eaux usées :

- Etudes de zonage des eaux pluviales et des eaux usées : réglementation, interconnexion, contraintes particulières, PLU, schéma directeur d'assainissement, développement d'activité.
- L'assainissement collectif : collecte et traitement, réglementation, contraintes, gestion des rejets.
- L'assainissement non collectif : contexte réglementaire, types de fils de traitement, missions de service, contrôle des installations (diagnostic initial, contrôles périodiques), service aux usagers, responsabilités des usagers et de la collectivité.

Les réseaux :

- Les différents types de réseaux : unitaires, séparatifs, eaux usées strictes et eaux pluviales strictes.
- L'exploitation du réseau : traitement, présentation du process, fil eau, fil boue, autosurveillance, travaux de réalisation, branchements.

La prise en compte de l'utilisateur :

- L'explication du coût : approche sociale, analyse financière, prix (lecture de facture), économie d'eau.
- Investissements et taxes des financeurs : investissements, gestion du patrimoine, redevances, TVA, taxe pollution.

CAS PRATIQUES

Centre de Gestion
Elesis 2



1, rue Pierre et Marie Curie
BP 417 - 22194 Plérin Cedex



Tél. 02 96 58 64 00
Site : www.cdg22.fr

SIRET : 282 201 102 000 39 – APE : 8411Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 5322PO12922 auprès du Préfet de Région de Bretagne

Notice explicative

❶ Liste des nationalités

Code	Libellé
A	Autres pays
CEE	F, E, I, D, NL, GB, IR, GR, B, P, S, F, O, IS, DK
F	Française

❷ Liste des diplômes

Code	Libellé
10	DESS
101	MASTER 2 Professionnel
11	DEA
111	MASTER 2
12	DOCTORAT
13	INGENIEUR
14	AGREGATION
15	CAPES
16	THESE
20	LICENCE
201	LICENCE Professionnelle
21	MAITRISE
211	MASTER 1
22	DIPLÔME Universitaire (DU)
23	DIPLÔME Professionnel
24	DIPLÔME d'Etat (Bac + 3 – Bac + 4)
30	BTS
31	DUT
32	DEUG
321	LICENCE 1ère année
322	LICENCE 2ème année
33	DEUST
34	DIPLÔME d'Etat (Bac + 2)
40	BREVET Professionnel
41	BAC Technologique
42	BREVET de Technicien
43	BAC Général
44	BAC Professionnel
45	BREVET de Maîtrise
46	BREVET d'Etat – 1 ^{er} degré
50	BEP
51	CAP
52	BPA
60	FIN SCOLARITE OBLIGATOIRE
70	CERTIFICAT
DAEU	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires – Option 'A'

❸ Liste des Catégories Socio-Professionnelles

Code	Libellé
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Profession de l'information, des arts et du spectacle
37	Cadres administratifs et commerciaux
38	Ingénieurs et cadres techniques
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires, administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de bureau
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Agents qualifiés de la manutention du magasinage, des transports
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
72	Retraités – Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Retraités – Anciens cadres
75	Retraités – Anciennes professions intermédiaires
77	Retraités – Anciens employés
78	Retraités – Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)